Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 18 (1930)

Heft: 331

Artikel: Les femmes dans les Commissions scolaires

Autor: Huguenin-Dubois, Marg. / Wasser-Allen, Marie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-259951

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

du *statu quo*. Mais pourquoi donc trouvions-nous déjà ces mêmes adversaires dressés contre le premier projet de fusion, auquel il manqua 500 voix pour aboutir en 1925 ?

La question qui se posera aux électeurs les 17 et 18 mai peut se résumer ainsi: Voulez-vous continuer le « régime vieilli » (c'est le Conseil d'Etat unanime qui le définissait ainsi), ou voulez-vous assurer à Genève une administration moins coûteuse et qui réponde aux nécessités actuelles ?

Julien LESCAZE.

Les femmes dans les Commissions scolaires

Le Bureau de l'Association cantonale neuchâteloise pour le Suffrage féminin nous communique le texte de la circulaire suivante qu'il adresse aux Conseils généraux des 64 communes du canton (exception faite de celles dont les Commissions scolaires comptent déjà des femmes):

La Chaux-de-Fonds, mai 1930.

Au Conseil Général de .....

Monsieur le Président et Messieurs,

En ce moment où l'on procède partout au renouvellement des autorités communales, notre Association prend la liberté de vous rappeler l'article 19 de la loi sur les communes de 1888, modifié par décret du 12 mars 1909:

« Tous les électeurs communaux sont éligibles. Les femmes peuvent également être élues à la Commission scolaire. »

On parle beaucoup, actuellement, de la collaboration de l'école et de la famille, et on la désire vivement; d'autre part, on tient éloignées de l'école celles qui jour et nuit s'occupent de l'enfant, de son bonheur, de son développement. Il y a là une contradiction choquante: on s'en est avisé en élisant des femmes dans les Commissions scolaires à Saint-Aubin, à Auvernier (3), à Hauterive (1, présidente), à Neuchâtel (5), à La Chaux-de-Fonds (5) et au Locle (7).

Mais ce n'est qu'un commencement, et c'est dans toutes les communes qu'il faut en appeler, aujourd'hui, sans tarder encore. Le Département de l'Instruction publique informe à ce sujet que les femmes qui font déjà partie du Comité des Dames inspectrices peuvent aussi être membres de la Commission scolaire, qu'il n'y a pas incompatibilité.

Espérant que, cette fois-ci, sa demande sera favorablement accueillie, notre Association serait reconnaissante d'être informée de votre décision, et vous prie, Monsieur le Président et Messieurs, d'agréer l'expression de sa parfaite considération.

La Présidente: Marg. HUGUENIN-DUBOIS. *La Secrétaire* Marie WASSERFALLEN.

AVIS IMPORTANT. — *L'abondance des matières nous oblige à remettre à notre prochain numéro la publication de la suite de l'étude de Mlle Fassbinder sur* Les nouvelles Femmes savantes, *ainsi que des comptes-rendus d'Assemblées féminines.*

De-ci, De-là...

Pour le 18 mai.

Cette date qui voit fleurir tant d'Assemblées générales est aussi celle, on le sait, de la « Journée de la bonne volonté » célébrant l'anniversaire de l'ouverture de la première Conférence de la Paix de La Haye, il y a 31 ans de cela. Les écoles de nombreux pays ont pris l'habitude de célébrer d'une façon spéciale, et les enfants du Pays de Galles notamment envoient ce jour-là par T. S. F. un message de paix et de bonne volonté, transmis dans de nombreux pays.

A cette occasion, un Comité International édite un charmant petit journal, largement distribué par les soins du Bureau International d'Education (44, rue des Maraîchers, Genève), et que nous signalons à l'attention de nos lectrices. Car à quoi sert de parler de la paix pour notre génération, si celles qui viennent après nous, et qui n'auront pas vécu les abominations de la guerre, ne sont pas élevées dans l'idée de la compréhension et de la bonne volonté internationale?

Si tous les enfants du monde
Voulaient se donner la main...

Hygiène sociale et morale.

Le Cartel romand H. S. M., se réunissant à Genève pour la première fois depuis qu'il existe, a tenu dans cette ville, le 1er mai, une Assemblée de printemps fort réussie. Comme toute Association qui se respecte siégeant à Genève, il ne pouvait manquer d'être reçu au Secrétariat de la S. d. N., où le Dr Olsen, pour la Section d'Hygiène, et le Dr Boucharin, pour la Section Sociale, lui ont fait entendre deux communications, le premier sur l'enquête sur la mortalité infantile menée ces derniers mois par l'Organisation d'Hygiène de la S. d. N., le second sur le stade actuel de la lutte contre l'opium. La visite du Secrétariat, en beauté ce jour-là, entre le lac bleu et les magnolias roses en fleur de son jardin, a beaucoup intéressé ceux qui franchissaient pour la première fois le seuil du « Palais des Nations », et qui ont vivement apprécié les explications qui leur ont été données, tant à la bibliothèque qu'à la salle de la presse, à la salle du Conseil, au service de distribution et à l'« enregistrement ».

Une brève partie administrative a suivi, dans les salons du Club

VARIÉTÉ

Valéria Ellanskaïa

premier sujet de danse à l'Opéra

Je la connais depuis quelques années. Au début de nos relations se trouve l'incident de la petite danseuse opprimée par son impresario, puis aussi mon inspiration de la recommander à Mme Avril-de Sainte-Croix, puis l'heureuse intervention de cette dernière... ce serait une trop longue histoire à raconter ici.

A Paris, la physionomie de certains quartiers varie sans cesse. Sur la Butte Montmartre, les petites guinguettes aux tonnelles poussiéreuses, les cabarets plus ou moins artistiques logés entre des murs branlants, la maisonnette où vécut la Mimi de Murger, celle où Berlioz aima, souffrit et composa, tous ces coins pittoresques tombent l'un après l'autre sous le pic du démolisseur, et d'immenses maisons locatives — électricité, ascenseur, chauffage central — s'alignent au revers de la Butte, au pied de la masse blanche et byzantine du Sacré-Cœur.

Valeria Ellanskaia, premier sujet rythmique à l'Opéra, habite dans une de ces maisons neuves, avec sa mère, son frère et sa sœur, un petit logis tout frais, tout ensoleillé, gracieusement meublé et fleuri. Mince, souple, blonde, elle a les yeux gris frangé de noir les sourcils comme dessinés d'un fin trait à l'encre de Chine, l'ovale pur et le nez spirituel. Pas l'ombre de fards, ou même de poudre. La simplicité même.

Je fais visite à la sympathique artiste pour la remercier d'un fauteuil d'Opéra — place de nouveau riche — envoyé la veille. Sa journée est si remplie, qu'on s'estime toujours chanceux de la trouver chez elle. Le matin, leçons pour l'étude des nouveaux rôles, l'après-midi répétition, le soir danse.

Nous bavardons; c'est-à-dire que je questionne et qu'elle veut bien satisfaire ma curiosité professionnelle. « J'aime tant mon art que je ne ressens pas trop la fatigue. Et je suis si heureuse d'être entrée à l'Opéra et d'y être parvenue à l'échelon le plus haut... Oui, mon traitement est convenable. Oh! rien d'excessif. On paie la gloire d'être à l'Opéra. J'ai aussi les cachets en ville, dans des salons, dans des fêtes, à l'Ecole polytechnique, par exemple, où je figure souvent au programme des solennités et qui me paie trois mille francs par soirée. Ces extras viennent à point pour m'aider à remplir mon rôle de chef de famille. »

La jeune fille devient rêveuse. Sans doute revit-elle le passé: l'heureuse enfance dans une famille riche du nord de la Russie, la fuite devant la terreur rouge, les tournées à peine payées et pendant lesquelles sa famille, qui ne la quittait pas, souffrait comme elle du froid et de la faim.

« ... Où, quand, comment avez-vous appris à danser? — Dans notre monde russe, la danse était enseignée à fond aux jeunes filles, d'après des méthodes semblables à celles de votre Jaques-Dalcroze. J'avais poussé assez loin cette étude et la toute jeune fille que j'étais figurait souvent au programme de fêtes de bienfaisance. Après la fuite de notre ville, nous avons vécu quelque temps